



**Alain Anziani**

**Eléments biographiques**

Alain Anziani naît le 30 mai 1951 à Paris. Titulaire de deux maîtrises en philosophie et en droit et d'un DEA d'économie, Alain Anziani devient avocat en 1979.

Très tôt, l'engagement public le mobilise. En 1982, il vient en Gironde rejoindre la grande bataille de la décentralisation. Il suit au Conseil Régional d'Aquitaine les contrats de plan avec l'Etat, les Départements, les agglomérations. En 1986, il redevient avocat au barreau de Bordeaux. Parallèlement, il est président départemental des associations familiales laïques de Gironde, et siège à l'Union départementale des associations familiales. En 1992, il conduit la liste girondine aux élections régionales. De 1998 à 2008, il est vice-président de la Région en charge des Finances et de la planification, puis de l'action économique. De 1993 à 2009, il exerce les fonctions de premier secrétaire de la Fédération départementale du Parti socialiste.

En 2001, Michel Sainte-Marie, Député Maire de Mérignac (33), lui confie la délégation d'adjoint en charge de la politique de la ville, des conseils de quartiers et donc de la participation des citoyens, de l'insertion des plus défavorisés, de l'Agenda 21 et du grand projet de la Médiathèque située dans l'ancienne mairie en centre-ville. Après le renouvellement municipal de 2008, il devient adjoint aux finances et à l'innovation. Il est également en charge pour la ville de Mérignac et à la communauté urbaine de Bordeaux, de Bordeaux Aéroparc, parc industriel et scientifique dédié à l'aéronautique. En 2008, il est élu Sénateur. Il abandonne alors la vice-présidence de la région et sa profession d'avocat pour se consacrer à ses nouvelles fonctions et à la Ville de Mérignac. Lors du renouvellement de 2011, il est nommé membre du bureau du Sénat, avec la fonction de Questeur. Pendant ces années, il a été le rapporteur de nombreux textes et en dernier du projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance financière. Il a également beaucoup travaillé aux questions de transparence et de déontologie de la vie publique. En octobre 2017, il démissionne du Sénat pour entièrement se consacrer à son mandat local. Alain Anziani est élu Maire de Mérignac en mars 2014, puis réélu en juin 2020 (64,92%) à la tête d'une liste d'union.